



# Déclaration liminaire de la CFTC Douanes à Mme Amélie de Montchalin, Ministre chargée des Comptes publics

Madame la Ministre,

La CFTC Douanes a conscience des difficultés budgétaires dans lesquelles se trouve notre pays. L'état du déficit public ne peut que nous alerter, en tant que citoyens et en tant que contribuables.

La CFTC Douanes ne souhaite pas soutenir une alternative politique plutôt qu'une autre pour résorber ce déficit. Chaque adhérent de la CFTC Douane est libre de défendre la position politique qui lui semble la meilleure.

Toutefois, nous veillons à ce que les choix politiques opérés ne se fassent pas aux dépens de la douane et des douaniers, et ce, pour différentes raisons :

- Tout d'abord, comme l'ensemble de la fonction publique, les agents des douanes ont connu un point d'indice gelé (ou quasi gelé) entre 2011 et 2022, puis une hausse ne couvrant même pas l'inflation, ce qui correspond à une baisse réelle de nos salaires.
- La douane a cédé des missions au nom d'une sacro-sainte unité de l'administration fiscale pour, au final, aboutir à une situation encore plus opaque après la réforme qu'auparavant.
- Les douaniers, notamment les agents de la surveillance, souffrent d'une crise d'autorité qui touche l'ensemble des forces de l'ordre, comme en témoigne l'augmentation dramatique du nombre d'oppositions à fonction.

..En plus d'avoir déjà suffisamment donné par le passé, la douane possède de sérieux atouts pour prétendre au statut d'administration du futur :

- Tout d'abord, les droits de douane sont une arme essentielle dans la probable guerre commerciale à venir, menée notamment par les États-Unis. Mais sans contrôle de leur respect, nos mesures seront inefficaces.



- Dans le conflit avec la Russie, les sanctions économiques constituent un levier majeur de pression. Ici encore, sans le contrôle de l'administration des douanes, ces mesures ne seraient que de la poudre de perlimpinpin !
- La lutte contre les stupéfiants est une priorité du gouvernement. Dans cette optique, il est probablement plus efficace de saisir 10 tonnes de cocaïne au Havre que de multiplier des plans de communication dans nos banlieues.

Toutes ces missions nécessitent des moyens.

- Des moyens humains, ce qui implique de recruter davantage de douaniers. Vous nous rétorquerez que vous avez prévu une augmentation de 45 effectifs supplémentaires, mais est-ce réellement à la hauteur des enjeux que nous venons de citer ?
- Des moyens technologiques et matériels. Les réseaux de fraude disposent de moyens de plus en plus sophistiqués, comme en témoignent les « narco-sous-marins » découverts en Espagne en 2021. La douane se doit d'être dotée de ressources à la hauteur des défis : scanners, drones, etc. Les outils et la formation des agents doivent être à la mesure de la détermination des réseaux criminels.
- Des moyens financiers. Le recrutement, la fidélisation des agents – et donc des compétences –, la reconnaissance du savoir-faire mais aussi des risques encourus passent évidemment par une revalorisation financière. Cette dernière est également le premier rempart au risque de corruption.

Reconnaissez, Madame la Ministre, que les arguments ici exposés ne sont pas dénués de sens et que renforcer l'administration des douanes doit être perçu comme un investissement pertinent bien plus que comme un simple coût à enrayer.

Dans un monde moderne où technologie et contraintes budgétaires déshumanisent un peu tout, ce qui caractérise la CFTC, c'est son attention à l'humain : les conditions de vie et l'environnement de travail des agents des douanes seront toujours nos priorités !